Image not found or type unknown

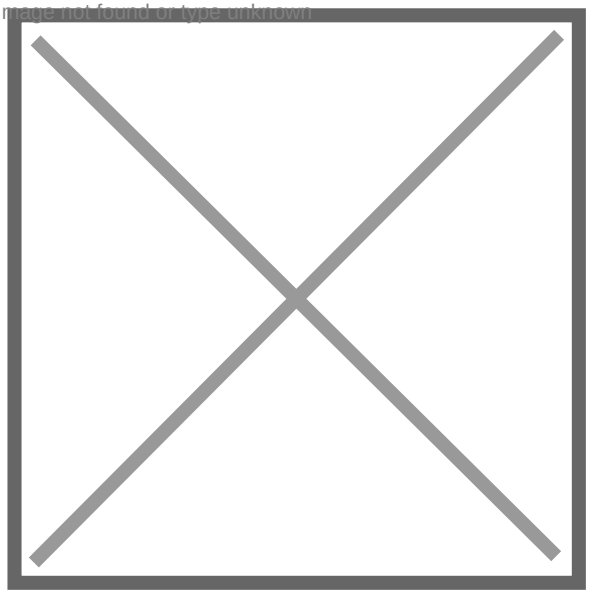

# Dui californie - quelles conséquences ?

Par **dui**, le **29/08/2010** à **22:12**

Bonjour,

Voici la situation dans laquelle je me retrouve et dont je ne suis pas fière.
Je suis actuellement en Californie pour 6 mois de travail.
Je me suis fait arrêté hier par la police pour conduite en état d'ébriété alors que j'étais à environ 1 km de chez moi et que je cherchais un ami pour le ramener à l'appartement (ça s'appelle un DUI ici).

Mon taux d'alcoolémie était de 1.6g/L après avoir soufflé dans la machine. Je n'ai pas encore de permis américain vu que ça ne fait que 3 semaines que je suis là, mais je comptais le passer cette semaine... Je suis convoqué au tribunal le 13 octobre.

Je me suis un peu renseigné sur le net et apparemment je risque un minimum de 4 jours de prison et un maximum de 6 mois ainsi qu'une interdiction de conduire de 4 mois (sans parler de l'amende) :(

Je voudrais donc, si possible, savoir plusieurs choses en ce qui concerne les conséquences :
Ai-je besoin d'un avocat ?
Est-ce que ceci ira sur mon casier judiciaire en France ?
Combien de temps est-ce qu'il reste dans mon casier judiciaire ?
Est-ce que ceci va me poser problème à chaque fois que je voudrais aller aux États-Unis ? Pour la recherche d'un travail ?
Comment ça se passe pour mon permis ? Vu que je n'ai que mon permis français et pas de permis américain ?

Et par ailleurs si vous avez des suggestions en rapport à ma situation n'hésitez pas.

Merci de votre aide

Par **chris_ldv**, le **30/08/2010** à **20:55**

Bonjour,

Oui vous avez besoin d'un avocat.
Non votre casier judiciaire français ne devrait pas être impacté.

Dans mon souvenir, très lointain, en Californie le permis de conduire comporte 2 points qui sont tous les 2 retirés en cas d'excès de vitesse ou d'alcoolémie.
Si les fichiers de police de Californie sont bien tenus vous devriez rester ... un piéton.

Cordialement,

Par **dui**, le **31/08/2010** à **04:33**

Bonjour,

Merci pour ces précisions.
Dans mon cas de figure je n'avais pas encore le permis californien. (Je devais le passer cette semaine).
Peuvent-ils me retirer mon permis français ?

J'ai cru comprendre qu'il y'avait une probabilité non négligeable que mon visa J-1 soit révoqué et que je sois renvoyé en France. Est-ce vrai ?

Je suis convoqué le 13 octobre au tribunal, donc je verrai ma peine à ce moment.

Cordialement

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés